

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 JUILLET 2024

ORDRE DU JOUR

I) AFFAIRES GENERALES

- Modification du règlement intérieur du service de restauration scolaire
- Convention avec l'Office de tourisme Castres-Mazamet pour la vente d'articles de sport des précédentes éditions du trail de la Passerelle
- Convention avec l'Office de tourisme pour le développement et la promotion de l'activité randonnée / APN (Activités de Pleine Nature)
- Convention de groupement avec la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'organisme Citeo en matière de la lutte contre les déchets abandonnés
- Convention d'utilisation des tentes intercommunales – Intégration de la Commune du Vintrou
- Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales

II) AFFAIRES FINANCIERES

- Taxe d'Aménagement / Evolution du taux applicable aux zones urbaines
- Contrat de Performance Energétique / Demande de subvention auprès des co-financeurs
- Attribution de subvention de fonctionnement aux associations
- Convention pour l'organisation du feu d'artifice intercommunal
- Garantie d'emprunt à l'Association Sainte Marie / Modification
 - Acquisition immeuble 34 bis rue Meyer
 - Travaux accessibilité et mise aux normes immeuble 34 rue Meyer
- Produits irrécouvrables
- Aide à l'implantation commerciale
- Aide à l'installation de matériel de sécurité
- Aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques
- Aide à l'acquisition de dispositifs de lutte contre les moustiques
- Aide pour l'uniformisation de l'équipement des terrasses des cafetiers et restaurateurs installés sur le domaine public

III) PERSONNEL

- Modification de la quotité des postes de travail

IV) AFFAIRES FONCIERES

- Acquisition de parcelles route des Usines lieu-dit Le Moulin à Papier

- Vente d'une parcelle de terrain 46 rue Ventôse
- Vente de l'ancien gîte des Lombards
- Convention de servitudes avec ENEDIS – La Calmilhe

V) TRAVAUX – URBANISME

- Demandes d'autorisation de travaux sur un établissement recevant du public géré par la Commune / Délégation du Conseil Municipal au Maire
- Identification des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables
- Mise à disposition, entretien, maintenance et exploitation de mobiliers d'informations municipales
- Convention de partenariat avec le Collectif « Petit Patrimoine » pour la préservation des chemins, sentiers, points d'eau et petit patrimoine
- Aide à la rénovation de façades

VI) DELEGATION DE POUVOIR